

---

## BARACHOIS DE BONAVENTURE

---

### Date de l'inventaire

L'inventaire s'est principalement déroulé dans la semaine du 7 au 11 juin 2004. Nous avons aussi fait une demi-journée de cartographie le 31 août 2004 afin d'évaluer si la croissance de la zostère au cours de l'été influence l'évaluation de la densité. La cartographie de l'herbier côtier en face de Bonaventure a aussi été effectuée au mois de juillet, mais sera abordée dans une autre fiche.

---

### Description

Situé à l'embouchure de la rivière Bonaventure, ce barachois estuarien est de forme triangulaire typique. Il est traversé par la route 132 depuis 1973 et délimité par la Pointe de Beaubassin à l'ouest et par la Pointe de l'Est. Des travaux effectués en 1996 permettent à l'eau salée de pénétrer à nouveau par un ponceau suivant les marées dans le secteur nord-ouest (près du Musée acadien du Québec). De plus, l'ancien canal artificiel qui amenait de l'eau douce de la rivière dans ce bassin est fermé par un enrochement depuis 1998. Le ministère de l'Environnement du Québec veut éventuellement assurer la protection du barachois par la mise en place d'une *réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure*. Au nord de la jetée de la 132, on retrouve de nombreux chenaux et îlots qui forment une mosaïque d'habitats riches et diversifiés où vivent quatre espèces de plantes rares. On retrouve sur la Pointe Beaubassin un camping, une marina, un quai pour les bateaux de pêche et quelques commerces. Le barachois est utilisé pour la pêche sportive (plie, truite de mer, éperlan), l'observation d'oiseaux, la pratique d'activités aquatiques et la marche.

---

### Zostère

Les herbiers de zostère sont présents dans les trois bassins du barachois (sud-est, sud-ouest et nord-ouest ainsi que le long du chenal de la rivière (au nord des ponts de la 132 jusqu'au niveau de l'extrémité de la Pointe de l'Est). Voir les cartes de l'herbier dans la section Bonaventure du cartable. C'est dans le bassin sud-est que la zostère est la plus dense. Lors de grandes marées, à marée basse de nombreux secteurs du barachois sont exondés, ce qui empêche la zostère de former un herbier continu. Depuis les récentes modifications qui ont permis la circulation de l'eau salée dans le bassin nord-ouest interrompue lors de la construction de la jetée de la route 132 et empêché l'apport d'eau douce, la zostère est de retour. Il s'agit d'un herbier de faible densité qui est en croissance. Au cours de l'été 2004, de la zostère a été transplantée dans ce bassin suite à des travaux de compensation. Au niveau du goulet, entre l'extrémité de la Pointe de l'Est et la partie désaffectée du quai du gouvernement canadien, la zostère est présente au pourtour du chenal. Ces plants diffèrent du reste de l'herbier puisqu'ils sont situés plus profondément et subissent une dynamique hydrique d'une autre nature (apport d'eau douce et de sédiment de la rivière plus important ; courant plus fort).

---

### Superficie

La superficie totale du barachois est de 1,8 km<sup>2</sup>, tandis que les trois bassins et les chenaux ont une superficie de 133 ha.

---

---

### **Accès**

Une mise à l'eau, propriété de la marina de Bonaventure est située sur la Pointe Beaubassin au niveau du bassin sud-ouest. Cette mise à l'eau est fonctionnelle et le stationnement n'est pas un problème, même pendant les périodes de fort achalandage touristique. Elle donne accès facilement au goulet en longeant le quai du gouvernement canadien. Une autre mise à l'eau, celle-ci communautaire et gratuite est située au niveau du goulet. Le bateau a pu être amarré à l'extérieur de la portion nord du quai de la marina où il n'entrave pas les activités régulières. Il peut être cependant difficile d'y accéder à marée basse. Le caractère communautaire du projet a permis une collaboration avec la marina, qui a contribué en ne chargeant aucun frais pour l'utilisation de leurs installations. À plusieurs endroits, il est facile d'accéder aux herbiers de zostère à pied à partir des berges, surtout le long de la jetée de la route 132 et par la rue Beaubassin sur la pointe du même nom.

---

### **Navigabilité**

À marée haute, la navigation est possible dans l'ensemble du barachois et ce même à travers le ponceau donnant accès au bassin nord-ouest. Cependant, à certain moment, un courant important au niveau du ponceau peut rendre le passage difficile. À marée basse, surtout lors des grandes marées, la navigation dans les trois bassins peut devenir difficile, voire impossible. Il existe des chenaux qui permettent d'accéder légèrement au bassin sud-est et à la marina ainsi que de rejoindre la rivière en passant en dessous des deux ponts de la route 132. À la mi-marée, la navigation est possible dans certains secteurs des bassins sud-est et sud-ouest. Il est cependant impossible d'accéder à l'ensemble des herbiers de zostère.

---

### **Protocole d'inventaire**

1. Cartographie : Les bassins ont été cartographiés en effectuant un quadrillage (voir le protocole général). Étant donné la faible superficie du barachois, la présence de trois bassins et la faible profondeur, la cartographie a été facilitée. Lorsqu'il faut soleil et qu'il n'y a pas beaucoup de vent, il est facile de voir la zostère à partir de la rive ou de la chaloupe. Par contre, pour détecter la partie de l'herbier au niveau du goulet et des chenaux, il faut une caméra sous-marine ou un bateau au fond vitré afin de voir dans l'eau.
2. Pièges et senne à menés : Les pièges peuvent être installés à marée basse en cuissarde à partir de la rive ou à marée haute en bateau sans problème. Il est facile de tirer un trait de senne à partir de la rive, et ce, à de nombreux endroits accessibles à pied ou en chaloupe.
3. Échantillonnage : Il est facile de procéder à l'échantillonnage, mais seulement à marée basse. Nous avons choisi le bassin sud-est parce que l'herbier de zostère est plus grand et plus dense. Nous pouvions nous rendre en bateau jusqu'à un certain niveau sur la Pointe Est en utilisant le chenal qui longe son extrémité.

---

### **Recommandations**

- Puisque le bassin nord-ouest est en recolonisation et qu'il a bénéficié de travaux de transplantation en 2004, il serait important d'en suivre la progression.
- Nos observations de la zostère dans l'embouchure de la rivière Bonaventure, au nord des deux ponts de la route 132 étant différentes de l'inventaire précédent, il faudrait vérifier s'il y a progression ou diminution.

- Les herbiers de zostère du barachois forment un habitat de choix riche en biodiversité, ce qui en fait un secteur qui devrait être inclus dans les aires de conservation aquatique que devrait mettre en place le ministère de l'Environnement du Québec. Il faudrait également évaluer les activités acceptables, qui ne nuisent pas à cet habitat.
- Il serait intéressant de sensibiliser les pêcheurs sportifs qui se rendent en cuissarde dans l'estuaire de la rivière à la présence de la zostère et à l'impact de leur piétinement. Il y a aussi les propriétaires riverains au barachois qui pourraient être sensibilisés, puisque la gestion de leur terrain peut affecter directement les herbiers de zostère.
- Idéalement, l'activité devrait rester gratuite. Le but étant de faire connaître la richesse que représente la zostère marine et d'amener les intervenants locaux à s'impliquer dans le projet afin de s'approprier le milieu et de s'occuper de la partie sensibilisation et mise en valeur auprès de la population.
- Une promotion dans les journaux locaux, à la radio et sur les babillards assureraient une meilleure visibilité et une participation plus diversifiée aux activités qui seront réalisées.

### **Commentaires**

- La partie du barachois au nord de la route 132 est de juridiction provinciale, donc il faut un permis scientifique du FAPAQ pour effectuer un inventaire, tandis que la partie au sud et à l'extérieur du barachois nécessite un permis de Pêches et Océans Canada.
- L'activité communautaire a été présentée au mois d'août aux jeunes du camp de jour Kioki et au mois de septembre à un groupe de bénéficiaires du Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure. Ces activités pourraient être reprises au cours des prochaines années afin de sensibiliser davantage la population. Cependant, il faudrait étendre la portée de cette activité à la population de Bonaventure ainsi qu'à la clientèle touristique en associant avec un partenaire, par exemple, le Bioparc de la Gaspésie ou le camping Beaubassin.
- Une recherche sur l'utilisation dans le passé de la zostère par les acadiens permettrait de voir s'il est possible de s'associer avec le Musée Acadien du Québec pour traiter de cet aspect.

---

### **Travaux connexes – Autres groupes**

- Le ministère de l'Environnement du Québec a un projet de *réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure* qui comprend le barachois de Bonaventure. Ce statut devrait permettre de protéger les herbiers de zostère.
  - À l'été 2004, des travaux de compensation effectués par la firme GENIVAR ont eu lieu dans le bassin nord-ouest. De la zostère provenant du banc près du barachois de Saint-Siméon a été transplantée dans le barachois afin de favoriser la recolonisation du bassin nord-ouest.
-